

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Onzième anniversaire du sacre de Mgr l'Archevêque de Montréal. — IV Le pape tel qu'il est. — V Devoirs et responsabilités d'un écrivain. — VI Le premier coeur votif offert à la bonne sainte Anne. — VII Voltaire et J.-J. Rousseau, jugés l'un par l'autre. — VIII Informations. — IX Apostolat de la prière.

AU PRONE

Le dimanche, 11 août

On annonce :

La fête (jeudi), le jeûne (samedi), et la solennité de l'Assomption (dimanche) ;

C'est vendredi que commence la neuvaine au saint Coeur de Marie (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 11 août

Fête de sainte Philomène, **double**; mém. du 11e dim., 2o de l'Oct. de S. Laurent, 3o des Ss. Tiburce et comp.; préface de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — II vêpres, depuis le capitule de sainte Claire; mém. 1o de sainte Philomène, 2o du dim., 3o de l'Oct. de S. Laurent.

Dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, solennité du titulaire.

Samedi prochain veille de la solennité de l'Assomption, est un jour de jeûne et d'abstinence.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 18 août

Comme la fête de l'Assomption est des plus privilégiées

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

(Rubr. génér. du brev., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, faire la solennité d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896. VI, No 3,754). La solennité de la fête de saint Joachim, est toujours remise au dimanche suivant (décret de 1873 à I. n. 3,299).

Titulaire de l'ASSOMPTION

Diocèse de Montréal. — L'Assomption.

Diocèse d'Ottawa. — Maniwaki.

Diocèse des Trois-Rivières. — Cathédrale.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Notre-Dame-de-Stanbridge.

Diocèse de Sherbrooke. — Notre-Dame-des-Bois (Chesham).

Diocèse de Pembroke. — Barry's Bay (Poland). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	6	août.	— Sainte-Adèle.
Jeudi,	8	"	— Eglise des Pères Franciscains.
Samedi,	10	"	— Noviciat des Frères de l'Instruc- (tion Chrétienne.

ONZIÈME ANNIVERSAIRE

DU

SACRE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Le jeudi, 8 août, sera le quinzième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr l'archevêque.

A cette occasion il y aura, dans la cathédrale, à 10 heures, messe pontificale, à laquelle sont instamment priés d'assister les prêtres, les membres des communautés religieuses et les fidèles.

Le dîner pour le clergé se prendra à l'archevêché, immédiatement après l'office.

Communication officielle.

LE PAPE TEL QU'IL EST

FLS sont bien sots ceux qui sont capables de croire que le fils d'un petit employé communal de bourgade italienne a pu devenir prêtre, évêque de Mantoue, archevêque et patriarche de Venise, puis cardinal et enfin pape, sans avoir donné des preuves de la plus haute supériorité.

En réalité, le pape Pie X, pieux, mais non mystique, bon, mais non faible, est un administrateur et un négociateur hors de doute. Il a le sens inné de la valeur des choses; il a la pratique naturelle des hommes et des affaires. Il est positif d'instinct et politique sans y penser, parce qu'il est Vénitien dans l'âme et dans le sang. La Sérénissime République a laissé des traditions qui ne meurent pas. Elles courent dans l'air des lagunes et des campagnes de la Vénétie. Pie X en est donc imprégné. Certes, c'est un prudent, un réfléchi, un doux, mais il sait ce qu'il veut et où il va. Il a vécu, il a appris, il a retenu. Il prépare, il prévoit, il utilise. Il gouverne comme il respire, tout naturellement. Son origine fait sa force, et nous prêtons à rire, quand nous disons: "Oh! c'est un Vénitien!" comme on dit d'un natif du plateau central resté fruste: "Oh! c'est un Auvergnat!" Pour honorable que soit l'histoire de l'Auvergne, elle est comparable à celle de la Vénétie, comme Clermont-Ferrand est comparable à Venise!

Pendant l'hiver de 1904, on s'occupa beaucoup, à Rome, d'une fête mondaine donnée au Théâtre-Argentina devant la reine. On y vit fraterniser le parti noir et le parti blanc. On put lire, dans certains journaux français, des tirades satisfaites sur la déchéance définitive du "prisonnier" du Vatican réduit à rien par la monarchie italienne triomphante de la papauté. Huit jours après on en parlait encore dans un cer-

ele romain, en présence du duc de Gênes qui dit soudain :
“ Le pape ne fait rien et ne laisse rien faire sans raison. Celui qui mettra sa perspicacité en défaut est encore à naître. Pensons au proverbe : “ Il faut sept juifs pour tromper un Gênois, et il faut sept Gênois pour tromper un Vénitien. ” Il y a deux souverains en Italie. Celui dont l'influence, même au temporel, est la plus grande, c'est le “ prisonnier ”, le “ bon curé ”, “ l'innocent Sarto ”. Mais je veux surtout rapporter les impressions que j'ai ressenties lorsque j'ai eu l'insigne honneur de me trouver seul, assis près du Souverain-Pontife, de l'entendre et de lui parler ; je crois indispensable aussi de dire quelle est sa vie quotidienne.

Le deux cent cinquante-huitième successeur de saint Pierre a apporté au Vatican les habitudes de régularité, de travail et de simplicité de vie qui ont les règles de son existence. Pie X est matinal. A cinq heures, il est debout, même souvent plus tôt, l'été. Très alerte encore, il se lève seul, et dès qu'il est vêtu, commence son bréviaire en se promenant dans les galeries voisines de son appartement, ou dans les jardins du palais. A six heures, il dit sa messe, servie par un de ses secrétaires intimes et chapelains secrets. Cette messe matinale fait le désespoir des grandes dames romaines. Elles ont renoncé à solliciter la faveur d'y assister. Elles seraient obligées de se lever à quatre heures pour arriver à temps. Quand le pape a fini d'officier, il s'agenouille ordinairement sur son prie-Dieu et assiste à la messe que célèbre à son tour le chapelain secret. Puis, il déjeune dans la salle à manger de son appartement privé, au troisième étage du Vatican. Si ses soeurs et une de leurs nièces, qu'il a fait venir à Rome et qu'il a logées sur la place Saint-Pierre, en face du palais pontifical qu'elles ont ainsi sans cesse sous les yeux, ont assisté à sa messe, chose habituelle, il déjeune avec elles. C'est alors que ces excellentes femmes ont la joie de voir de près durant

quelques moments leur " Beppo ". Mais son temps est compté. Il les renvoie pour continuer la lecture de son bréviaire et méditer en se promenant jusqu'à huit heures précises, heure à laquelle il gagne son cabinet de travail, au second étage. Son courrier personnel, apporté par la poste royale jusqu'à la porte du Vatican, où le vague-mestre pontifical l'a reçu, est déposé sur sa table. Il tient à le voir lui-même, et le lot est d'importance. Son secrétaire de prédilection, Mgr Bressan, ouvre les enveloppes et passe les plis au Saint-Père. D'un coup d'oeil, il examine, indique une destination, réserve pour plus ample examen ou, simplement, met au panier. Il va très vite. Il a généralement fini quand, à neuf heures, le prélat de service annonce S. E. le cardinal secrétaire d'État, Merry del Val, qui apporte les dépêches, les rapports des nonces, les notes des ambassadeurs, les dossiers relatifs aux affaires spirituelles et temporelles de 225 millions de catholiques. A dix heures et demie, Pie X rend sa liberté au grand seigneur anglo-espagnol, d'une immense culture, qui partage avec le Souverain-Pontife le lourd fardeau du pouvoir.

Il faut alors que le pape reçoive un des cardinaux pourvus des grandes directions religieuses : le préfet de la Congrégation des Rites, le préfet de la Propagande, etc. Chacun a son jour. Après quoi, sonne l'heure des audiences demandées par l'entremise du maître de chambre de Sa Sainteté, le prélat qui voit passer dans son antichambre tout ce que le monde chrétien compte de plus grand. Les audiences privées se donnent en premier. Elles sont accordées aux évêques de passage, aux hommes politiques, aux personnages notoires. Un Grec suit un Polonais auquel succède un Américain, que remplace un Allemand, etc. Après les audiences privées viennent les *distincta*, c'est-à-dire les groupes de trois ou quatre personnes ou un peu plus admises à l'honneur d'être présentées au pape. Bref, les réceptions occupent Pie X jus-

qu'à deux heures. Il fait alors son principal repas et mange en compagnie de M^ge Bressan. Il n'a pas accepté, au grand scandale du prélat "ceremoniere", l'usage qui voulait que le pape fût toujours seul à table.

Après son repas, le pape ne fait pas de sieste, comme font tous les Romains. Il se promène avec son secrétaire dans la galerie de Raphaël, cause d'affaires diverses, puis traverse d'autres galeries où il trouve des fidèles réunis en nombre pour recevoir sa bénédiction. Il a ordinairement un mot bienveillant pour chacun, et montre une patience, une bonté inlassables. Si cette audience publique lui en laisse le temps, il prend encore quelque exercice dans les admirables jardins du Vatican, puis, à cinq heures et demie, il revient dans son cabinet et donne de nouvelles audiences privées, mais cette fois à des personnes convoquées, toujours en vue des affaires de la papauté. Dès qu'il est seul, il lit, annote, rédige — il se plaît à écrire — et ne quitte pas sa table de travail avant neuf heures et demie. Chaque soir en terminant sa tâche, il marque sur un cahier personnel les observations de sa journée. Ensuite il appelle son secrétaire et donne des ordres pour le lendemain. A dix heures tout le monde est licencié. Le pape se couche après avoir fait ses dernières dévotions et pris une collation très légère. Pie X ne lit pas au lit, comme son prédécesseur, qui désolait par là le savant docteur Lapponi. Léon XIII avait l'habitude de parcourir les journaux avant de s'endormir, et généralement cette lecture troublait son sommeil. Léon XIII couchait seul dans son appartement. Pie X, au contraire, veut un de ses chapelains à proximité de sa chambre. Il dit à ce propos : " Je dois l'exemple. Si j'étais subitement malade, je ne voudrais pas mourir sans les secours de la religion... "

Telle est, rapidement esquissée, la vie du pape... Elle est faite, on le voit, de prière, de méditation, de travail et de pra-

tique des hommes, sans distinction de race ni de pays. Elle allie la simplicité à la grandeur, la bonté à la puissance, et c'est ainsi que le Souverain-Pontife constitue un pouvoir politique et moral sans second sur la terre.

HENRI DE NOUSSANNE.

DEVOIRS ET RESPONSABILITES D'UN ECRIVAIN



de Mun ayant à recevoir à l'Académie française M. Henri de Régnier, un poète et un romancier dont les oeuvres comptent peut-être parmi les plus immorales publiées en France, fit un discours de superbe envolée. Avec toute l'autorité que lui donnent son grand talent et la noblesse de ses propres oeuvres, il s'éleva délicatement, mais courageusement contre la prétention, affichée par le nouvel académicien, qu'un écrivain a le droit de tout dire et que la littérature n'a pas à s'occuper d'être morale.

“ Oh ! je vous entends bien, dit le grand orateur catholique, en s'adressant directement à M. de Régnier. Vous n'écrivez pas pour les autres, mais pour vous-même, pour satisfaire “ un goût qui vous est naturel de vous divertir à des événements et à des personnages. ” C'est l'avertissement que vous donnez à vos lecteurs, dans la préface d'un autre de vos livres, qui est aussi l'un des plus agréables, *les Vacances d'un jeune homme sage*. Et vous avez dit à l'un de vos biographes : “ Le livre une fois imprimé, publié, il ne m'intéresse plus. Je l'oublie.” C'est à merveille, et vous voilà hors d'affaire. Mais nous ?

“ Vous n'écrivez que pour vous divertir ! Cela est bientôt dit. Votre divertissement cependant ne s'enferme pas au logis. Cette claustration le rendrait sans doute moins attrayant, et

vous n'avez garde de l'y condamner. Ce livre qui ne vous intéresse plus, quand il est publié, c'est alors, qu'il commence à intéresser vos lecteurs, et vous ne vous en plaignez pas. Quand il vous a, un moment, amusé, vous lui ouvrez la porte, et il s'en va, au-dehors, troubler des coeurs, agiter des passions, éveiller des désirs, offrir aux yeux l'image, toujours la même en ses vêtements divers, de la sensualité, tantôt fuyante et tantôt embrassée, faire chanter aux oreilles, répéter par des lèvres multiples, sa musique, au thème invariable, au rythme tour à tour ardent et lassé.

“ Vous n'avez point, dites-vous, souci de ce lendemain. Le pouvez-vous ? L'homme de lettres, dans l'ivresse de son propre travail, peut-il oublier que d'autres viendront s'abreuver à sa coupe ? Peut-il secouer dédaigneusement, sur les esprits qu'il a visités, la poussière de son oeuvre, comme ferait, de sa sandale, sur un seuil inconnu, un hôte de passage ? Je ne le crois point. La responsabilité de l'écrivain m'apparaît plus lourde, plus haute aussi, fardeau sans doute, mais honneur en même temps, et qui grandit jusqu'à l'exercice d'une mission sociale sa noble profession.

“ Je sais que je heurte en ce discours les goûts d'un temps, pour qui la morale a cessé d'avoir une signification précise et des règles absolues. Plus d'un, plus d'une, peut-être, me trouvera bien “ vieux jeu ”. Aucun sujet, pourtant, n'est d'une plus saisissante actualité. Car il ne s'agit pas ici d'une fantaisie d'artiste ou de littérateur. C'est une doctrine qui se cache sous votre indifférence pour le destin de vos livres.

“ Vous l'avez un jour formulée avec une entière précision dans l'une des chroniques théâtrales que vous donniez au *Journal des Débats* : “ L'art, disiez-vous, n'a point à être moral, et ne risque jamais d'être immoral, quand il demeure strictement objectif et impersonnel, c'est-à-dire quand il ne prend pas parti. ” Souffrez que je vous arrête ici Ne pas prendre parti,

c'est justement ce que je crois interdit à l'écrivain. L'art est, à mes yeux, la parure des idées; s'il n'est pas cela, s'il se borne au seul souci de la forme, au culte de la beauté pour elle-même et quels que soient les actes ou les pensées qu'elle recouvre, il ne me paraît plus que le vain effort d'une stérile habileté. ”

LE PREMIER CŒUR VOTIF OFFERT

A la Bonne Sainte Anne

AU commencement de septembre 1911, un des révérends Pères Rédemptoristes était l'hôte de la communauté des Oblats à Saint-Sauveur de Québec. A table, il avait pour vis-à-vis le Révérend Père Arnaud, missionnaire, durant 60 ans, sur la côte nord du Saint-Laurent.

—Vous demeurez à Sainte-Anne-de-Beaupré, dit le Père Arnaud.

—Oui, mon Père.

—Eh bien! reprit le vieux missionnaire, le nom de la bonne sainte Anne me rappelle la protection de cette grande thaumaturge accordée aux missionnaires Oblats lors de la terrible épidémie de typhus, en 1847, et le témoignage de reconnaissance offert par ces mêmes Pères à leur puissante protectrice.

Arrivés au Canada en 1841, les Oblats n'étaient pas nombreux en 47, et déjà ils avaient d'immenses régions à desservir dans les diocèses de Montréal, d'Ottawa et de Québec, sans mentionner la Rivière-Rouge. A plus d'un titre, la vie de ces missionnaires était précieuse. Cependant les Oblats n'ont pas reculé devant le danger: eux aussi sont allés au secours des pauvres Irlandais atteints par le fléau. Mgr Guigues, nommé

évêque de Bytown vers ce temps-là (le 9 juillet), était notre provincial.

Avant de se faire sacrer, Mgr Guigues voulut aller passer un an dans une paroisse irlandaise du diocèse de Montréal, afin de se familiariser avec la langue anglaise. Il fut sacré le 28 juillet 1848.

Il mit sous la protection de la bonne sainte Anne ses fils spirituels et aussi les Soeurs Grises de Bytown, employées au service des malades, nous dit le Père Dandurand, promettant un *ex voto*, s'ils étaient protégés.

Dans leur ministère auprès des pestiférés, nos Pères n'échappèrent pas à la maladie, il est vrai, mais ils eurent la vie sauve.

Alors un monsieur Sasseville, orfèvre à Québec, reçut l'ordre de faire, avec de l'argent de bon aloi, un coeur surmonté d'une flamme. Dans cet *ex voto* on enferma un écrit exprimant la reconnaissance des Oblats qui consacraient leurs personnes et leurs oeuvres à leur bienveillante Protectrice. Quelque temps après, le Rév. Père Flavien Durocher, qui était directeur de la résidence des Oblats de Saint-Alexis, sur le Saguenay, (les Oblats ne se sont établis à Saint-Sauveur qu'en 1853) avait le bonheur d'aller au sanctuaire de la bonne sainte Anne et de réaliser la promesse de son provincial en présentant l'*ex voto*. En recevant le coeur d'argent, monsieur l'abbé Prisque Gariépy, curé de Sainte-Anne (1849-1867) dit au pieux donateur : " Jusqu'à présent la bonne sainte Anne a reçu des *ex voto* sous différentes formes; mais c'est la première fois qu'un Coeur lui est présenté. "

Ce récit avait naturellement intéressé la communauté.

On était heureux d'apprendre un fait si touchant, établissant entre la bonne sainte Anne et les Oblats du Canada des liens si étroits.

Mais ce coeur plus précieux encore par son contenu que par la pureté de son métal, on voulait le voir. Il y a soixante ans qu'il a été donné; on demanda des recherches. Les recherches hélas! furent infructueuses.

Sans se laisser déconcerter, un Père Oblat de Saint-Sauveur se rendit à Sainte-Anne-de-Beaupré et là il entendit un témoin oculaire raconter comment, vers 1900, le Révérend Père Rhéaume avait réuni des *ex voto* d'or et d'argent, et les avait envoyés en Belgique pour les faire transformer en calices, lesquels étaient nécessaires à cause du grand nombre de prêtres qui viennent célébrer la sainte messe à la bonne sainte Anne. Ce témoin se rappelle distinctement avoir vu un coeur d'argent d'environ trois pouces de hauteur, surmonté d'une flamme et portant l'inscription: " Offert à la bonne sainte Anne, par les Révérends Pères Oblats—1849. "

Ce Coeur est un des plus précieux objets qui ont été rapportés à Sainte-Anne sous une autre forme; il reçoit maintenant le précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'autel ou plutôt Jésus-Christ lui-même continuant le sacrifice du Calvaire....

Voilà ce que les Oblats aimeront à savoir et à ne pas oublier. Que par la bonne sainte Anne leurs coeurs soient pour Jésus-Hostie des calices vivants.

L'Ami du Foyer.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 31 juillet 1912.

M. le chanoine Luc Rouleau, curé à l'Assomption de McNider, diocèse de Rimouski, décédé le 25 juillet, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, ptre,
Chancelier.

VOLTAIRE ET J.-J. ROUSSEAU

Jugés l'un par l'autre

Voltaire jugé par Rousseau

Ce fanfaron d'impiété, cette âme basse, cet homme si grand par ses talents et si vil par leur usage!

Nos neveux détesteront sa mémoire, et il en sera plus maudit qu'admiré...

Je la haïrais davantage si je le méprisais moins...

Il vous plaît de mettre M. de Voltaire et moi sur un même trône?... Je me sens quelque peine à descendre si bas!...

(Correspondance de J. ROUSSEAU : lettre au pasteur Vernet, 29 novembre 1760; lettre à Moultoù, 29 janvier 1760; lettre à Brossette.)

Rousseau jugé par Voltaire

Les honnêtes gens regardent J.-Jacques comme un monstre: pour moi, je ne le regarde que comme un fou...

L'infâme Jean-Jacques est le Judas de la confrérie des philosophes...

C'est le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature...

C'est une âme pétrie de boue et de fiel! Il mériterait la haine, s'il n'était accablé du plus profond mépris!

(Correspondance de VOLTAIRE: lettres à Damilaville, 27 février et 16 octobre 1765, 3 novembre 1766; lettre au comte de Rochefort, 29 octobre 1766.)

INFORMATIONS

— Cet été ramenait l'anniversaire des martyrs, victimes de l'anglicanisme, récemment canonisés par le Saint-Siège. Une procession fut organisée pour se rendre au lieu où s'élevait naguère la prison de Newgat, dans laquelle tant de victimes attendirent le jour où elles devaient être traînées sur la claie au gibet de Tyburn pour y subir un affreux supplice.

Il semble qu'une telle procession devait être particulièrement déplaisante aux protestants anglais. Mais non, ils ne s'y opposèrent en aucune façon. Les catholiques conduits par le P. Fletcher, formés en colonne et le chapelet à la main, parcoururent les quatre kilomètres de cette *Via dolorosa* sous la protection bienveillante de la police, sous les regards sympathiques de la foule. Ils firent d'abord une station dans l'église de Sainte-Etheldrède, le seul sanctuaire catholique d'Angleterre datant d'avant la Réforme qui ait été rendu au culte pour lequel il avait été construit. Les pèlerins s'arrêtèrent ensuite à l'église de Saint-Patrice, dans Soho Square, où ils reçurent la bénédiction du Saint-Sacrement, puis ils reprirent leur marche et arrivèrent au couvent de Tyburn, où sont établies les Adoratrices du Sacré-Coeur chassées de France par la persécution jacobine.

—Peut-on offrir une communion pour un ami, pour un pécheur, pour une âme au purgatoire? — Lorsque nous recevons un sacrement, nous ne pouvons transférer, donner à un autre la grâce sacramentelle qui est le bien propre et incommunicable de celui qui reçoit ce sacrement. Mais, en premier lieu, la

sainte communion est le plus méritoire des actes de religion que nous puissions offrir à Dieu comme suffrage pour les vivants et les morts. En second lieu, la sainte communion est l'instant où nos actes d'*impétration* ou d'intercession sont tout spécialement intenses et profitables. Donc, prier pour nos amis dans un tel moment, c'est leur assurer un secours tout spécial.

— Mgr Demimuid s'est vu forcé, pour raisons de santé, de résigner ses fonctions de Directeur général et Président du Conseil central de la Sainte-Enfance.

A la tête de cette oeuvre depuis plus de vingt-six ans, Mgr Demimuid, uniquement guidé par des vues surnaturelles, a travaillé, au milieu des plus grandes difficultés, avec une activité qui, pendant cette longue période, ne s'est jamais ralentie, à rendre de plus en plus prospère l'oeuvre qui lui avait été confiée. Sous sa direction, les progrès de l'Association se sont accentués chaque année, le nombre des Missions secourues a plus que doublé et les aumônes des enfants catholiques des divers pays, malgré la persécution qui s'acharne presque partout contre les oeuvres catholiques, ont dépassé, pour le dernier exercice, le chiffre de quatre millions, qu'on n'aurait jamais cru pouvoir atteindre.

Sur la présentation de Mgr Demimuid, approuvée par S. Em. le cardinal archevêque de Paris, le Conseil a élu à l'unanimité, pour succéder au vénéré prélat, Mgr R. de Teil, camérier secret de Sa Sainteté, chanoine de Notre-Dame de Paris. Cette élection a été approuvée et confirmée au nom du Saint-Siège par S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, protecteur de l'Oeuvre, et Notre Saint-Père le Pape a daigné envoyer une bénédiction spéciale au vénéré Directeur général qui s'en va, et à celui qui est entré en charge, le 1er juillet.

— On sait que les notes de la gamme furent empruntées, par le moine Guy d'Arezzo, à la première strophe de l'hymne de la Nativité de saint Jean-Baptiste :

*Ut queant laxis resonare fibris
Mira gestorum famuli tuorum,
Solve polluti labii reatum,
Sancte Joannes.*

L'origine de cette hymne, si l'on en croit le *Manuel des divins offices de Guillaume Durand*, serait assez curieuse :

“ Paul Diacre, historiographe de l'Eglise Romaine, moine du Mont-Cassin, voulant un jour bénir le cierge pascal, sa voix devint enrôlée, de sonore qu'elle était auparavant; et, afin que sa voix lui fût rendue, il composa en l'honneur du bienheureux Jean-Baptiste l'hymne *Ut queant laxis resonare fibris* au commencement de laquelle il demande que sa voix lui soit rendue; ce qui lui fut accordé, comme jadis à Zaccharie, par les mérites de saint Jean. ”

— En France, M. Poincaré entend suivre les traditions du régime; c'est-à-dire persécuter et continuer à déchristianiser. Les ministres ne se contentent pas de paroles, ils multiplient les actes.

C'est ainsi qu'en exécution de la loi du 7 juillet 1904, portant interdiction de l'enseignement congréganiste, le ministre de l'Intérieur vient de prescrire la fermeture, avant le 1er octobre prochain, de cinquante-et-un établissements ou écoles annexées à des établissements congréganistes, dont huit de garçons et quarante-trois de filles, les seuls sans doute qui restent encore.

La loi du 7 juillet 1904 est due à l'initiative du F. Combes et de la Franc-Maçonnerie dont le pasteur prussien Steeg était un des membres les plus actifs et l'une des plus grosses influences en sa qualité d'étranger. Son fils, l'actuel ministre de l'Intérieur, a hérité de sa passion antireligieuse; il se montre heureux de compléter l'oeuvre paternelle.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois d'août 1912.

approuvée et bénie par Pie X

LES EMIGRANTS CATHOLIQUES

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin Coeur de **Jésus**, je vous offre par le Coeur immaculée de **Marie**, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier, pour que les catholiques qui émigrent loin de leur patrie conservent la pureté de la foi et les pratiques de la vie chrétienne.

Résolution apostolique. — Je contribuerai aux oeuvres établies en faveur des émigrants, je les ferai connaître; je m'intéresserai aussi aux associations préventives pour la protection du jeune homme et de la jeune fille; je prierai et me mortifierai pour obtenir aux catholiques exposés aux dangers du changement de milieu les grâces qui leur sont nécessaires.